

L'insertion des lycéens franciliens dans la vie active

Premiers résultats de l'enquête IVA 2009

Au 1^{er} février 2009, les lycéens franciliens ayant terminé leur formation initiale sept mois auparavant sont touchés de façon marquée par la dégradation de la conjoncture. Leur taux d'emploi, qui s'élève à 50%, accuse une baisse de 10 points en un an. Un niveau de formation élevé et, davantage encore, l'obtention du diplôme les protègent du recul de l'emploi. L'insertion a globalement mieux résisté à la dégradation du marché de l'emploi après les formations aux services mais l'accès à l'emploi reste très contrasté selon la spécialité de formation.

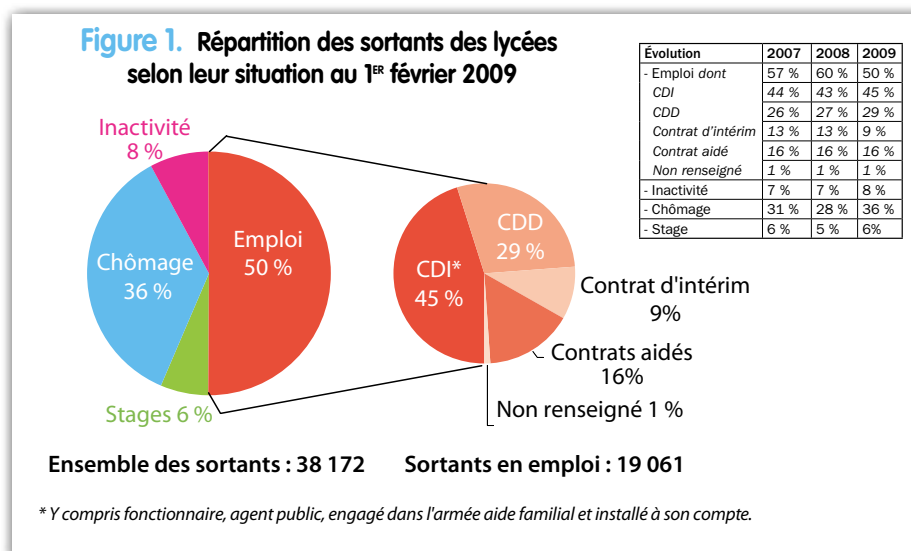
En 2009, les lycéens subissent de plein fouet les effets du ralentissement économique

Encore épargnés par la crise économique en 2008, les lycéens franciliens connaissent des conditions d'insertion bien plus difficiles en 2009 : depuis un an, la part des sortants de lycées en emploi (aidé et non aidé) s'est fortement réduite (- 10 points) et s'élève à 50 % au 1^{er} février 2009. Simultanément, la proportion de jeunes au chômage augmente de 8 points et atteint 36 % (voir figure 1).

Parmi les jeunes en emploi, 45 % ont signé un contrat à durée indéterminée (CDI) et 29 % un contrat à durée déterminée (CDD). La répartition des types de contrats signés s'est peu modifiée. On note cependant une diminution des contrats intérimaires qui représentent 9 % des contrats en 2009, soit une baisse de 4 points comparé à l'année précédente. La part des contrats aidés s'élève à 16 %.

L'accès à l'emploi est de plus en plus dépendant du niveau de formation

Un niveau de formation élevé est déterminant dans l'accès à l'emploi (voir figures 2 et 3). Ainsi, avec un taux d'insertion de 69 %, les sortants du niveau BTS (diplômés ou non) ont 3,6 fois plus de chances d'obtenir un emploi que les jeunes sans qualification (sortis avant l'année terminale de CAP ou BEP) et 2,2 fois plus que ceux issus d'un CAP. En 2008, ces



rapports étaient respectivement de 2,8 et de 1,6. La dégradation de la conjoncture a néanmoins été ressentie à tous les niveaux de diplôme. Les jeunes en emploi représentent désormais moins de 20 % des lycéens sortis sans qualification.

Outre un accès à l'emploi plus rapide que les autres, les sortants de BTS continuent de bénéficier un peu plus souvent d'un contrat stable : près de la moitié d'entre eux (49 %) occupent un CDI. Cette proportion s'élève à 44 % chez les jeunes issus d'un baccalauréat professionnel ou à 42 % à l'issue d'un CAP. Seuls les élèves sortis avant l'année terminale de CAP ou de BEP présentent une part aussi élevée de contrats stables que les jeunes préparés au BTS mais leur taux d'emploi est bien plus faible.

Le diplôme protège davantage les jeunes des difficultés d'insertion

A niveau de formation égal, les diplômés s'insèrent toujours mieux que les non diplômés (voir figure 2). En 2009, le taux d'emploi des détenteurs d'un BTS (71 %) est supérieur de 7 points au taux d'emploi de ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme (64 %). L'écart en faveur des diplômés est de 10 points pour le baccalauréat professionnel. Les différences d'insertion sont encore plus élevées chez les jeunes formés au CAP (+14 points). Les sortants sans diplôme d'une classe terminale de CAP connaissent une situation réellement difficile : seulement un sur cinq a trouvé un emploi.

A court terme, une insertion plus favorable dans les services...

L'écart entre les taux d'emploi des formations des services et de la production n'était que de cinq points en 2008. Il s'est un peu creusé, atteignant + 9 points en 2009, en faveur des services.

En 2009, 53 % des jeunes formés aux spécialités des services ont trouvé un emploi contre 44 % de ceux relevant du domaine de la production. Le niveau de formation plus élevé des jeunes formés aux services (62 % ont un niveau baccalauréat contre 49 % dans la production) explique en partie cette différence.

A niveau de formation égal, sept mois après la sortie du lycée, les conditions d'insertion selon le domaine, assez proches en 2008, sont beaucoup plus contrastées en 2009 : quel que soit le niveau de diplôme, les jeunes formés aux spécialités des services s'insèrent globalement mieux que ceux formés à la production.

...mais un rattrapage de la production à moyen terme

Cependant, les enquêtes d'insertion de moyen terme (enquête « Génération 2004 » du Céreq effectuée en 2007) montrent que les sortants des spécialités de la production, qui accèdent relativement rarement à l'emploi 7 mois après leur sortie de formation initiale, rattrapent par la suite leur retard : trois ans après leur sortie de formation, à tous les niveaux de formation, ils sont même plus souvent en emploi que leurs homologues des services.

La qualité des emplois est meilleure dans les formations à la production

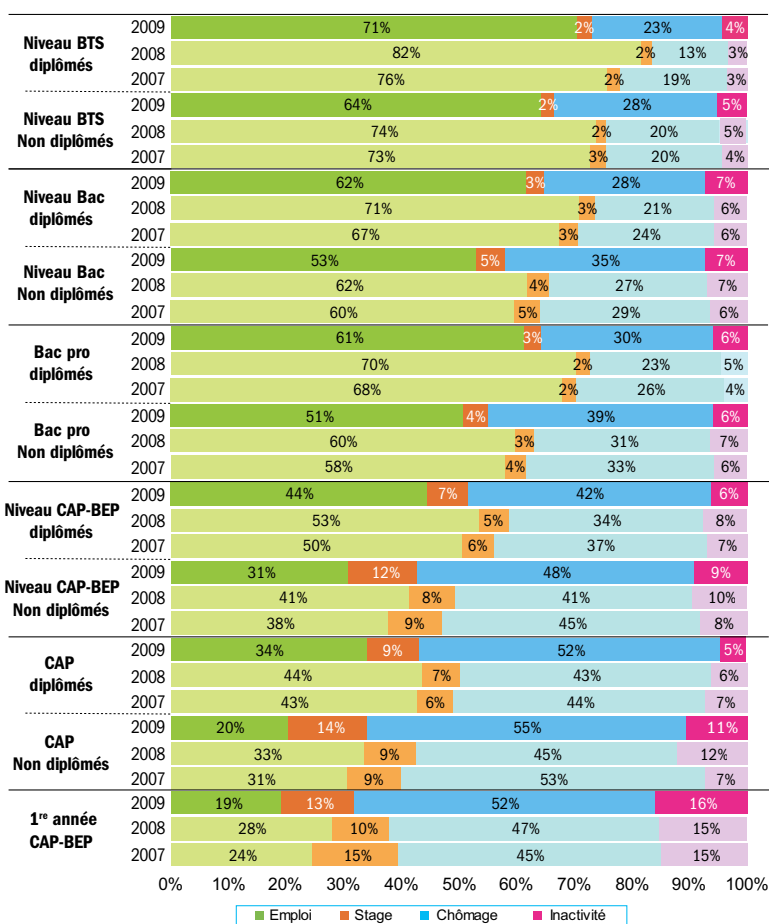
Les jeunes formés à la production continuent de signer plus souvent des contrats stables : 52 % occupent un CDI contre 42 % de ceux issus d'une spécialité relevant des services. De même, ils occupent plus souvent un emploi à temps plein : c'est le cas de 82 % d'entre eux contre 70 % chez les jeunes issus des services.

Une insertion contrastée selon le sexe

Globalement, les filles rencontrent des conditions d'insertion plus favorables que les garçons : respectivement 53 % et 47 % sont en emploi en 2009 ; l'écart est plus important qu'en 2008. Cette différence s'explique pour moitié par le niveau de formation plus élevé des filles à la sortie du lycée : 61 % d'entre elles ont au moins atteint le niveau baccalauréat contre 55 % pour leurs confrères. Par ailleurs, les filles sont à plus de 90 % issues de spécialités relevant des services, spécialités qui ont généralement été moins touchées par la baisse du taux d'emploi.

Dans les services, les filles accentuent leur avantage sur les garçons (respectivement 55 % et 50 % sont en emploi en 2009), et ce quel que soit le niveau de formation. A l'inverse, après une formation à la production, l'avantage revient aux garçons : ils s'insèrent toujours mieux que leurs consœurs quel que soit leur niveau de diplôme.

Figure 2. Situation des sortants en fonction du niveau de formation et de l'obtention du diplôme (enquête IVA de 2007 à 2009)



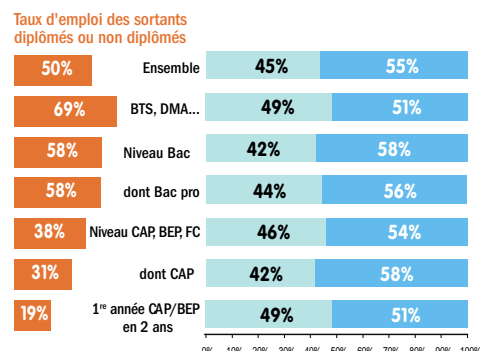
Guide de lecture : en 2009, parmi les jeunes sortant de 2^e année de CAP ou de BEP et qui n'ont pas obtenu leur diplôme, 31 % sont en emploi, 12 % sont en stage, 48 % sont au chômage et 9 % sont inactifs. Les " diplômés " incluent l'ensemble des sortants ayant obtenu soit le diplôme préparé la dernière année de formation, soit un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.

Des conditions d'insertion très variables selon la spécialité, quel que soit le domaine de formation

Les contrastes entre formations à la production et aux services sont à nuancer par une analyse plus détaillée par spécialité : ainsi certaines spécialités de la production obtiennent des taux d'insertion relativement élevés à tous les niveaux de diplôme : « spécialités pluri-technologique, génie civil, construction », « Mines et carrières ».

Les conditions d'emploi sont très contrastées d'une spécialité à l'autre, même au sein de chaque domaine, Production ou Services. Pour mieux mesurer l'insertion par spécialité et par niveau de

Figure 3. Part des emplois en CDI au 1^{er} février 2009



Guide de lecture : 38 % des sortants de niveau terminale, CAP, BEP, FC sont en emploi. Parmi eux 46% ont un CDI ou un CNE et 54% un autre type de contrat (CDD, interim, etc...).
Autres types de contrats parmi les sortants en emploi
Part des emplois en CDI parmi les sortants en emploi

formation, des taux d'insertion moyen sur les trois dernières années ont été calculés (voir tableau 1 et figure 4). Dans la plupart des cas, le taux d'emploi est déterminé par le niveau de formation : il est important parmi les spécialités qui assurent exclusivement ou presque une formation de BTS. C'est le cas des « finances, banque, assurance » (82 %), « informatique et traitement de l'information » (73 %) ou spécialités plurivalentes de la communication » (72 %). A l'inverse, l'insertion paraît globalement moins aisée à l'issue de spécialités formant majoritairement des élèves de niveau CAP ou BEP. Ainsi, moins de quatre sortants sur dix accèdent à un emploi à l'issue d'une formation en « habillement » ou en « bâtiment : finitions », où la proportion de sortants de niveau CAP ou BEP est élevée (respectivement 71 % et 79 %). Les « Spécialités plurivalentes des services aux

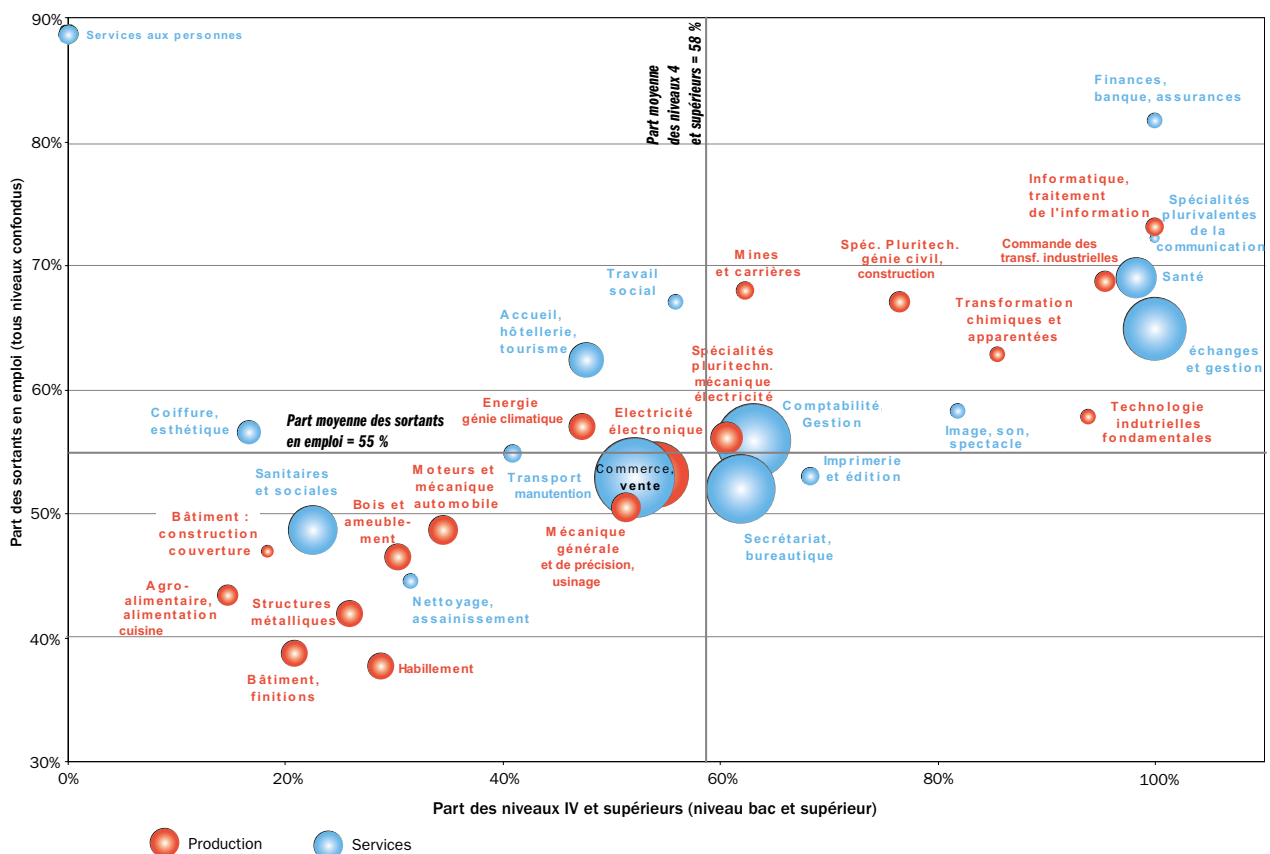
personnes », qui préparent essentiellement à des diplômes de niveau CAP-BEP dans la santé et le social font figure d'exception : ces formations aux diplômes d'Etat d'aide soignant ou d'auxiliaire de puériculture assurent le taux d'insertion le plus élevé de toutes (89 % des sortants ont obtenu un emploi).

Quelle que soit la spécialité, le taux d'emploi progresse avec le niveau de diplôme. Cependant, à même niveau de formation, les taux d'insertion sont très variables d'une spécialité à l'autre. Outre les « services aux personnes », le « travail social », le « transport-manutention-magasinage », la « coiffure-esthétique » et les « mines et carrières » assurent les conditions d'insertion les plus favorables au niveau CAP, BEP, FC : leur taux d'emploi est d'au moins 10 points supérieur à la moyenne de ce niveau. En revanche, d'autres spécialités

ne présentent des taux d'emploi proches ou supérieurs à la moyenne qu'à partir du niveau du baccalauréat : c'est le cas des « structures métalliques », du « secrétariat, bureautique » ou du « commerce, vente ». Au niveau baccalauréat, ce sont les jeunes formés à « l'accueil, hôtellerie, tourisme » qui présentent le meilleur taux d'emploi : 84 % des bacheliers ont décroché un emploi soit un taux d'insertion plus élevé que celui observé au niveau BTS dans cette spécialité.

Dans toutes les autres spécialités, le fait d'avoir préparé un BTS améliore encore l'insertion par rapport au baccalauréat : le gain est particulièrement important pour les spécialités « mines, carrières et génie civil » et « santé » où les taux d'emploi sont également les plus élevés : respectivement 91 % et 85 % ont signé un contrat de travail. ●

Figure 4. Part des sortants en emploi et part des sortants de niveau IV et supérieurs selon le groupe de spécialité sur 3 ans (2007-2008-2009)



Guide de lecture : la figure 4 permet de mettre en rapport le niveau de formation des sortants de chaque spécialité avec la part d'entre eux qui se trouve en emploi. Plus une spécialité se situe à droite, plus le niveau de formation des sortants est élevé. Plus on se dirige vers le haut du schéma, plus le taux d'emploi est important. Ainsi, la spécialité « Finance-banque-assurances » se positionne tout en haut à droite du graphique. En moyenne sur les trois dernières enquêtes, cette spécialité bénéficie à la fois du taux d'emploi le plus élevé parmi l'ensemble

des spécialités (82%) et de la proportion la plus grande de sortants avec un niveau Bac ou supérieur, soit la totalité de ses effectifs (100%). A contrario, plus une spécialité se situe en bas à gauche, plus la part des sortants avec un haut niveau de formation est faible et moins le taux d'emploi est élevé. C'est le cas des spécialités 'matériaux souples' et 'Bâtiment : finitions'. Enfin, la taille de la sphère associée à chaque spécialité est proportionnelle au nombre de sortants.

Tableau 1. Proportion de jeunes en emploi selon le niveau par groupe de spécialité

FORMATIONS		Part des jeunes en emploi au 1 ^{er} février (2007-2008-2009) en % ⁽¹⁾					Nombre annuel moyen de sortants	
		Ensemble ⁽²⁾	Niveau BTS	Niveau baccalauréat	dont Bac pro	Niveau CAP-BEP		dont CAP
Ensemble ⁽⁴⁾		55	74	63	63	44	37	39 136
Production ⁽⁴⁾		52	71	64	65	42	34	12 849
200	Technologies industrielles fondamentales	58	61	60	58	-	-	238
201	Technologies de commandes des transformation industrielles	68	71	ns	ns	ns	-	518
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	43	ns	ns	ns	43	33	494
222	Transformations chimiques et apparentées	63	73	62	-	ns	-	265
227	Energie, génie climatique	57	80	67	67	49	ns	711
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	67	76	70	ns	48	ns	421
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	68	91	70	ns	55	ns	318
232	Bâtiment : construction et couverture	47	ns	ns	ns	49	ns	176
233	Bâtiment : finitions	39	ns	54	ns	36	33	645
234	Travail du bois et de l'ameublement	46	ns	67	67	46	42	637
242	Habillement (dont mode, couture)	38	ns	62	59	31	19	659
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité	56	71	63	62	49	ns	956
251	Mécanique générale et de précision, usinage	50	-	67	68	40	-	817
252	Moteurs et mécanique automobile	49	76	71	71	42	ns	829
254	Structures métalliques	42	ns	65	65	37	31	687
255	Electricité, électronique	53	70	63	64	44	38	3869
Services ⁽⁴⁾		57	75	63	62	45	41	26 287
310	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	65	-	65	-	-	-	3514
311	Transport, manutention, magasinage	55	ns	64	64	57	ns	343
312	Commerce, vente	53	74	65	65	39	27	5471
313	Finances, banque, assurances	82	82	-	-	-	-	250
314	Comptabilité, Gestion	56	76	61	62	40	-	4840
320	Spécialités plurivalentes de la communication	72	72	-	-	-	-	119
322	Techniques imprimerie et édition	53	67	52	51	ns	ns	342
323	Techniques de l'image, son, spectacle	58	64	62	ns	ns	ns	257
324	Secrétariat, bureautique	52	75	60	60	36	-	4222
326	Informatique, traitement de l'information	73	73	-	-	-	-	312
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	49	-	61	61	48	-	2267
331	Santé	69	85	63	-	ns	ns	1599
332	Travail social	67	75	-	-	61	61	244
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	62	77	84	85	50	26	1230
336	Coiffure, esthétique et autres soins	57	ns	ns	ns	57	55	570
339	Services aux personnes ⁽³⁾	89	-	-	-	89	-	313
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	45	ns	ns	ns	38	ns	248

Légende

- : aucun effectif pour le niveau considéré

ns : donnée non significative

■ taux d'emploi élevé (supérieur à 5 points) par rapport à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

■ taux d'emploi faible (inférieur à 5 points) par rapport à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

(1) ne sont reportés dans ce tableau que les groupes de spécialité pour lesquels, à un niveau au moins, les effectifs sont considérés comme significatifs (au moins 120 réponses de sortants au total et 35 chaque année).

(2) y compris les sortant de 1^{re} année de BEP ou CAP

(3) la spécialité 339 - Services aux personnes rassemble des formations complémentaires du domaine «services aux personnes», correspondant dans 8 cas sur 10 à la préparation des diplômés d'Etat d'Aide soignante ou d'Auxiliaire de puériculture

(4) y compris les spécialités non présentes dans ce tableau en raison de résultats peu significatifs.

Remarque : le calcul d'une moyenne des taux d'emploi sur les trois dernières années permet de s'affranchir des effets conjoncturels. En conséquence, les taux d'emploi par spécialité ont peu varié comparés à la publication précédente. Seules quelques spécialités font exception : ainsi le taux d'emploi a diminué de 5 points chez les jeunes de niveau BEP ou CAP formés aux spécialités «Mines, carrières, génie civil et topographie» et «transport, manutention, magasinage». Malgré cette baisse, les taux d'insertion restent cependant plus favorables qu'en moyenne à ce niveau. Le recul de l'emploi a également été plus marqué pour la spécialité «techniques d'imprimerie et d'édition» : aux niveaux baccalauréat et BTS, la diminution est respectivement de 5 et de 7 points. Désormais, le taux d'emploi de cette spécialité est le plus faible au niveau baccalauréat (52%) et l'un des trois plus faibles au niveau BTS (67%) avec les « technologies industrielles fondamentales» (61%) et les «techniques de l'image, du son et du spectacle» (64%). A l'inverse, le taux d'emploi a augmenté de façon marquée au niveau CAP, BEP (+4 points) pour les «services aux personnes», spécialité qui conforte son positionnement déjà très favorable.

Tableau 2. Formations les plus représentées par groupe de spécialité

Groupe de spécialités		Formation	Groupe de spécialités		Formation
200	Technologie industrielles fondamentales	BTS Technico-commercial BTS Conception de produits industriels Bac pro Études et définition de produits industriels	311	Transport, manutention, magasinage	Bac pro Logistique BEP Conduite & service dans transp.rout. BEP Logistique et commercialisation
201	Technologie de commande des transformations industrielles	BTS Inform. Réseaux pour l'industrie et les services technologiques BTS Maintenance industrielle BTS Mécanique et automatisme industriels	312	Commerce, vente	BTS Management unités commerciales BTS Négociation & relation client BTS Commerce international Bac pro Vente Bac pro Commerce BEP Vente - action marchande CAP Employé de commerce multi-spécialités
221	Ago-alimentation, alimentaire	CAP Cuisine CAP Agent polyvalent de restauration BEP Alimentation	313	Finance, banque, assurance	BTS Banque opt A: marché des particuliers BTS Professions immobilières
222	Transformations chimiques et apparentées	BTS Bio-analyses et contrôles Term STL biochimie génie biologique Term STL chimie de labo et procédés industriels BEP Métiers des industries de procédés	314	Comptabilité, gestion	BTS Assistant de gestion pme pmi BTS Compta. gestion des organisations Bac pro Comptabilité BEP Métiers de la comptabilité
227	Énergie, génie climatique	BTS Fluide en environnement Bac pro Techniques maintenance syst. éner.g.clim. Bac pro Techniques install. syst.enér.g.clim. BEP Techniques installations sanitaires. thermiques.	320	Spécialités plurivalente de la communication	BTS Communication des entreprises
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	BTS Bâtiment DMA Habitat BEP Techniques architecture habitat	322	Techniques d'imprimerie et de l'édition	BTS Communication & indust. Graph. Réalis. prod. graph Term BT Dessin. Maquett. opt A : Arts graph. Bac pro Production graphique BEP Communication et industries graphiques
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	BTS Travaux publics BTS Géomètre topographe Term STI Génie civil Term BT Topographe BEP Techniques géomètre topographe	323	Techniques de l'image, du son, du spectacle	BTS Communication visuelle BTS Métiers de l'audiovisuel Bac pro Photographie
232	Bâtiment : construction et couverture	BTS Enveloppe bâtiment : façade, étanchéité Bac pro Construction CAP Maçon BEP Techniques gros oeuvre bâtiment	324	Secrétariat, Bureautique	BTS Assistant de direction Bac pro Secrétariat BEP Métiers du secrétariat
233	Bâtiment : finitions	Bac pro Ouvr. Bât. Alu. Verre mat.synth. BMA Graph. décoration BEP Finition BEP Techn. Metx verr. Mat.synth. bât. CAP Installateur sanitaire	326	Informatique, traitement de l'information	BTS Informatique de gest opt:développeur application BTS Informatique de gest opt:admin. réseaux locaux d'entreprise
234	Travail du bois et de l'ameublement	BTS Systèmes. Constructifs bois & habitat Bac pro Technicien menuisier agenceur BEP Bois et matériaux associés CAP Menuisier fabric. de menuiserie mobilier, agencement	330	Spécialité plurivalentes sanitaires et sociales	Bac pro Services accueil Bac pro Services de proximité locale MC Aide a domicile BEP Carrières sanitaires et sociales
242	Habillement (dont mode, couture)	Bac pro Artis. & mét. art : vêtement accessoires de mode BEP Métiers mode CAP Prêt à porter	331	Santé	BTS Diététique BTS Opticien lunetier Term SMS Sciences médico-sociales
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité	BTS Industrialisation Produits mécaniques BTS Conception industrialisation Microtechniques Bac pro Maintenance équipements industriels BEP Maintenance des systèmes mécaniques automatisés BEP Maintenance des équipements industriels	332	Travail social	BTS Économie sociale et familiale DCESF Conseiller en économie sociale et familiale CAP Petite enfance
251	Mécanique générale et de précision, usinage	Term STI génie mécanique : productique mécanique Bac pro Technicien d'usinage BEP Métiers de la production mécanique informatisée	334	Accueil, hôtellerie, tourisme	BTS Vente et productions touristiques Bac pro Restauration BEP Métiers restauration CAP Assistant Tech. Milieux familial et collectif
252	Moteurs et mécanique automobile	BTS Après-vente auto : véhicules particuliers Bac pro Maintenance : voitures particulières BEP Maintenance véhicules	336	Coiffure, esthétique et autres soins	CAP Esthétique cosmétique, soins conseils CAP Coiffure
254	Structures métalliques	Bac pro Carrosserie option réparation Bac pro Réal. Ouvrages Chaudr. Struct. Métall. BEP Carrosserie BEP Réalisation ouvrages chaudron. et struct.métal CAP Serrurier métallier CAP Peinture en carrosserie	339	Services aux personnes	Formations complémentaires du domaine «services aux personnes», correspondant dans 8 cas sur 10 à la préparation des diplômes d'Etat d'Aide soignant ou d'Auxiliaire de puériculture
255	Electricité, électronique	BTS Systèmes électrotechnique Bac pro Électrotechnique, énergie, équipements comm. Bac pro Micro-inform. Réseaux : installation maintenance BEP Métiers de l'électrotechnique CAP Prép. & réal. Ouvrages électriques	343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	BEP Bioservices BEP Métiers hygiène, propreté environnement
310	Spécialité plurivalentes des échanges & gestion	Term STG Communication & gestion ressources Humaines Term STG Comptabilité & finance d'entreprises Term STG Mercatique (marketing)	<p>Au sein de chaque spécialité, ont été listés dans ce tableau, les diplômes dont les effectifs sont significatifs et pour lesquels un taux d'emploi a été calculé dans le tableau 1.</p>		

La conjoncture en février 2009

Les jeunes franciliens, interrogés dans l'enquête IVA en mars 2009, sont confrontés à un marché du travail particulièrement mouvementé comparé à leurs homologues des années antérieures. La crise économique a eu pour conséquence l'élévation du taux de chômage de la population francilienne : il était de 6,6 % en mars 2008 et s'élève à 7,4 % en mars 2009. Et la part des jeunes parmi les demandeurs d'emploi est, elle aussi, en hausse : ils représentent 11,5 % de l'ensemble (contre 10,8 % en mars 2008) ⁽¹⁾.

Tous les secteurs d'activité n'ont pas été touchés de la même façon. Les secteurs les plus concernés des services ont été les activités de services administratifs et de soutien (comprenant notamment les activités des agences de travail temporaire et de services de nettoyage), l'édition, l'audiovisuel et l'immobilier. Parmi les secteurs de l'industrie, la métallurgie n'a pas été épargnée. Les sortants des spécialités de formation correspondant a priori aux emplois de ces secteurs ont connu des difficultés d'insertion plus grandes que les années précédentes : par exemple les sortants de « techniques d'imprimerie et d'édition » ou ceux de « nettoyage, assainissement, protection de l'environnement » ont vu leur taux d'emploi tomber en dessous de la moyenne des autres spécialités.

Par ailleurs, de rares secteurs, dont l'évolution dépend plus de la taille de la population que de facteurs économiques, ont échappé à la crise. Il s'agit

de l'action sociale et des activités pour la santé et l'éducation (hors éducation nationale) : le taux d'insertion élevé des sortants des « spécialités plurivalentes des services aux personnes » - qui regroupent essentiellement des diplômés d'Etat d'Aide soignant et d'Auxiliaire de puériculture - en résulte.

Enfin, l'emploi a progressé dans certaines activités des services telles que la réparation automobile et la coiffure : ce qui a une incidence sur le taux d'emploi élevé des sortants des spécialités « moteurs et mécanique auto » et « coiffure, esthétique et autres services ».

Si, dans la population active en 2009, toutes les catégories socioprofessionnelles ont été touchées par la dégradation de l'emploi, ce sont surtout les ouvriers qui en ont le plus pâti. Cette dégradation de l'emploi ouvrier est étroitement liée à la situation de l'intérim en Ile-de-France. Utilisé en particulier pour permettre l'ajustement de l'emploi à la conjoncture, l'emploi intérimaire a été très touché, tout particulièrement dans la métallurgie et la fabrication de matériels de transport, dont l'industrie automobile, ainsi que dans le BTP. Or, l'intérim fournit de nombreux emplois d'insertion dans ces secteurs en tant qu'ouvrier pour les jeunes sortis du système scolaire, notamment pour les niveaux CAP-BEP. La diminution des emplois intérimaires ces dernières années s'est répercutée directement sur l'emploi des jeunes : entre les enquêtes IVA 2008 et 2009, le taux de jeunes en contrat d'intérim a chuté, passant de 13 % à 9 %.

⁽¹⁾ Bref Ile-de-France 2009, n°47, 48, 49

Note méthodologique

L'enquête sur l'insertion professionnelle dans la vie active (IVA) s'appuie sur un dispositif national piloté par la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance. L'enquête IVA 2009 porte sur la situation au 1^{er} février 2009 des jeunes sortis des classes terminales des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels des secteurs public et privé au cours ou à la fin de l'année scolaire 2007-2008. Sont donc exclus du champ de l'enquête, les sortants de lycée déclarant poursuivre des études dans un établissement du second degré ou à l'université, ainsi que ceux ayant signé un contrat d'apprentissage.

Une convention entre la Région Ile de France et les trois académies de Paris, Créteil et Versailles a institué l'interrogation annuelle de tous les jeunes quelle que soit leur spécialité de formation (alors que l'enquête nationale prévoit d'interroger les sortants d'une spécialité sur deux seulement) et a étendu le champ de l'enquête aux sortants de lycée n'ayant suivi qu'une première année de CAP ou BEP. La convention francilienne prévoit également le financement par la Région de relances téléphoniques auprès des non répondants. Ce dispositif a permis d'obtenir un taux de réponse convenable à l'enquête IVA 2009 : ainsi, parmi les 64 224 franciliens interrogés, 34 929 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse (54 %) permet de comparer les conditions d'insertion à l'issue des différents diplômes préparés en lycée dans la Région.

Un système de pondération permet de compenser les non-réponses qui subsistent et d'obtenir des données représentatives au plan académique. Les données présentées et analysées portent sur des effectifs pondérés.

Pour établir des données les plus robustes possibles par spécialité, les résultats apparaissant dans le tableau 1 et la figure 4 ont été obtenus par moyenne sur les trois dernières enquêtes.

Définitions

Emploi : parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail non aidé et les jeunes bénéficiant d'un contrat de travail aidé (contrat de professionnalisation, contrat initiative emploi, contrat d'accompagnement à l'emploi). Les contrats non aidés comprennent les contrats à durée déterminée (CDD) et les contrats à durée indéterminée (CDI). Les fonctionnaires ou agents publics, les engagés militaires, les intérimaires ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux sont considérés dans cette étude comme bénéficiaires d'un CDI. Le taux d'emploi est ici calculé en rapportant le nombre de jeunes en emploi au nombre total de jeunes sortis, quelle que soit leur situation. Aucun rapprochement entre le métier exercé et la formation suivie n'est effectué dans cette synthèse.

Chômage : dans l'enquête IVA, le chômage correspond à la déclaration par le jeune d'une situation de recherche d'emploi. La définition du chômage dans IVA n'est donc pas celle du

chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT). Le taux de chômage au sens du BIT, qui représente la part des chômeurs parmi les actifs (actifs occupés + chômeurs ayant un emploi et chômeurs BIT), n'est pas calculé ici. De même, l'inactivité est une situation de « non emploi » non déclarée comme du chômage (mais qui peut aussi correspondre à une situation d'attente d'un contrat d'intérim).

Pour information

La population des jeunes sortants répondant à l'enquête 2009 se ventile comme suit : 11 % sortent en 1^{re} année de CAP ou de BEP, 31 % à l'issue de ce second cycle professionnel court, 37 % à l'issue des classes terminales de niveau bac, 20 % avec un niveau bac + 2 (BTS) ou un niveau de 2^e cycle universitaire. Cette répartition est stable d'une enquête sur l'autre.

Cette analyse de l'enquête IVA 2009 a été menée par une équipe pilotée par le Service Statistique Académique (SSA) du Rectorat de Versailles. Elle a associé des représentants des trois académies franciliennes (Créteil, Paris, Versailles), de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP Ile-de-France) et de la Région Ile-de-France.

Rédaction : Séverine Rempp
PAO : Délégation Onisep île-de-France
Impression :
Diffusion : Région Ile-de-France